



LE SERVICE IMMOBILIER PERSONNALISÉ

HONORAIRES

mise à jour : 01/01/2024

Type de mandat : **Exclusif**

En cas d'inter-cabinet, mes honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

HONORAIRES DE VENTE TTC*

- Pour un bien jusqu'à 25 000 €	2000 €
- Pour un bien compris entre 25 000 € à 50 000 €	4000 €
- Pour un bien compris entre 50 001 € à 100 000 €	10 %
- Pour un bien compris entre 100 001€ à 150 000 €	7 %
- Pour un bien compris entre 150 001 € à 200 000 €	6 %
- Pour un bien compris entre 201 000 € à 300 000 €	5 %
- Pour un bien compris entre 305 000 € à 500 000 €	4 %
- Pour un bien compris entre 500 001 € à 700 000 €	3,8 %
- Pour un bien supérieur à 701 000 €	3,5 %

*Les honoraires sont à la charge du vendeur**

HONORAIRES DE RECHERCHE D'APPARTEMENT ET MAISON

2% TTC du montant de l'achat.

HONORAIRES DE LOCATION TTC

À la charge du locataire et du propriétaire

- Honoraires de visites, constitution du dossier et rédaction du bail : 12€/m² *
- État des lieux : 3€/m²

À la charge du propriétaire

- Frais de commercialisation, honoraires d'entremise et de négociation : 3€/m²

* 12€/m² zone très tendue, 10€/m² zone tendue et 8€/m² hors zone.